

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2019.2023



*Le lycée Marcelle PARDÉ, une histoire qui a commencé en 1888.
D'abord Lycée de jeunes filles, il devient lycée Professionnel en 1970, il y a 50 ans...*

DIAGNOSTIC

1/ Éléments de contexte : caractéristiques du lycée, du public accueilli et inscription territoriale

Le lycée professionnel Marcelle PARDÉ, lycée des métiers des services aux personnes et aux entreprises a été créé en 1971, et entièrement restructuré en 2002. Situé en centre ville de Bourg en Bresse, ville préfecture, il accueille 470 élèves en formation initiale, effectif complété par le dispositif de la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire).

Au sein du bassin de formation Ain ouest et bien au-delà dans le département, le lycée professionnel est bien identifié, étant le seul établissement public à proposer certaines des formations proposées. Il est également repéré comme dispensant un enseignement de qualité dans des locaux modernes disposant de plateaux techniques bien équipés. Pour l'enseignement de l'EPS, discipline obligatoire, le lycée ne dispose pas des installations nécessaires.

Le lycée offre un large éventail de formations qualifiantes :

- Un CAP vente en deux ans (12 places)
- Six Baccalauréats professionnels en trois ans : « commerce » (COM - 16), « accueil - relation client et usager » (ARCU - 16), « accompagnement soins et services à la personne » (ASSP - 30), « esthétique – cosmétique – parfumerie » (ECP - 32), « métiers de la mode » (MM - 15), « gestion – administration » (GA - 30).
- Une formation d'aide-soignant en un an, en cursus partiel, post Bac ASSP (accompagnement soins et services à la personne) et SAPAT (services aux personnes et aux territoires)
- Une classe de 3^{ème} prépa-métiers est intégrée au lycée (24 élèves).

Un dispositif ULIS de réseau (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) accompagne, majoritairement dans la formation CAP, une douzaine d'élèves.

La MLDS du bassin Ain-ouest encadre chaque année de soixante-dix à quatre-vingt-dix jeunes.

De plus, le lycée accueille des formations du secteur sanitaire et social mises en place par le GRETA-Ain et est centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les métiers des services administratifs et les métiers du sanitaire et du social.

Les élèves :

Le recrutement des élèves, très majoritairement de sexe féminin (autour de 82%), est géographiquement très large, au-delà des limites du département, impliquant des trajets longs en transport en commun. L'offre d'internat (80 places pour des filles) reste insuffisante et les solutions complémentaires dans les lycées voisins sont rares.

Les formations sont très demandées, de par la « rareté » de certaines et de par la bonne image perçue du lycée. Le taux de pression pour y entrer (dispositif Affelnet) amène un très fort pourcentage d'élèves titulaires du DNB, et même un important contingent d'élèves ayant obtenu en fin de 3^{ème} le passage en 2^{nde} GT.

Globalement, sur l'ensemble du parcours, il est constaté une assez bonne assiduité et un climat scolaire pouvant être évalué comme « plutôt serein ».

Chaque classe a des délégués, le conseil de la vie lycéenne est présent, des représentants au conseil d'administration et dans les commissions annexes sont élus, des élèves sont inscrits dans les bureaux de l'association sportive et de la maison des lycéens. Cependant, le faible taux de participation aux différentes assemblées, le manque d'engagement dans la vie lycéenne, hormis dans son volet « animation », sont récurrents.

Les parents d'élèves : une fédération de parents d'élèves tente d'encadrer et dynamiser leur participation dans les différentes instances. À l'exception de ce petit groupe, il est constaté une assez faible mobilisation des parents dans l'accompagnement de la scolarité.

Les personnels :

Les enseignants : le lycée est attractif, les équipes y sont stables, organisées autour d'un coordonnateur clairement identifié.

Quelques enseignants sont formateurs, et/ou chargés de missions académiques, et/ou chargés d'inspections, et/ou chargés de tutorat de pairs.

Les professeurs participent de manière très assidue aux instances de pilotage, et au final, les décisions sont bien partagées. Ils affichent une véritable confiance envers les personnels d'encadrement du lycée. Des missions particulières ont été définies (IMP) et l'engagement pour les accomplir est réel.

La stabilité et la qualité des équipes, le niveau scolaire des élèves admis dans les formations, doivent permettre davantage d'ambition pour proposer une pédagogie plus novatrice, ou un accompagnement plus en phase avec les besoins des élèves (tutorat, autonomie des élèves, évaluation par compétences, élèves à besoins éducatifs particuliers...).

Les autres personnels : les équipes sont complètes, pilotées par des personnels d'encadrement expérimentés.

Les parcours – les résultats aux examens :

Les parcours sont fluides, il est constaté un faible taux de sorties en cours de scolarité que ce soit pour un arrêt de la scolarité ou envisager une réorientation. Les parcours « passerelle » sont pris en compte et permettent un « remplissage » proche de 100 %, voire en surcapacité.

Hormis les enseignants, le suivi de la scolarité est organisé : ESS (Équipe de Suivi de la Scolarisation) et enseignant référent, référent décrochage scolaire, réunions de suivi, assistante sociale, PsyEN, infirmière, vie scolaire et CPE, personnel de direction référent.

Une attention particulière doit être portée à une véritable individualisation des parcours, l'adaptation pédagogique devant en être un volet essentiel. Des points d'appui existent par la présence de l'ULIS dans le lycée et de personnels experts dans ces domaines (coordonnateur ULIS et titulaires du 2CASH).

Au bout du parcours dans le lycée, les élèves obtiennent chaque année de bons résultats aux examens (DNB, CAP, BEP, BACS). Considérant le niveau d'entrée des élèves, ce sont des résultats attendus.

Orientation – insertion professionnelle :

La qualité de la formation proposée au lycée est reconnue par les établissements partenaires proposant des formations menant au BTS. Ainsi, une forte proportion d'élèves poursuit sa scolarité en STS, que ce soit en initial ou en alternance. Des établissements très proches permettent des poursuites naturelles d'étude pour les titulaires des bacs GA, COM ou ARCU. La situation est plus compliquée pour :

- ✓ Les élèves d'esthétique pour lesquelles les formations post bac sont très majoritairement privées donc onéreuses
- ✓ Les élèves d'ASSP qui n'ont pas de BTS en lien direct avec la formation suivie. Beaucoup de poursuites d'études ne sont accessibles que par concours
- ✓ Les élèves de métiers de la mode qui doivent trouver des solutions dans des lieux géographiquement éloignés. Le campus TMCD peut participer à fluidifier ces parcours post-bac.
- ✓ Les élèves de CAP qui ont peu de solutions de poursuite d'étude. La passerelle pour une entrée en 1^{ère} pro reste dépendante des places disponibles.

Pour ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas poursuivre leur scolarité, il est constaté un taux d'insertion professionnelle conforme aux chiffres nationaux.

2/ Points d'appui et d'amélioration

Le pilotage est réalisé par une équipe comprenant proviseur, proviseur adjoint, adjoint gestionnaire et directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT). Les conseillers principaux d'éducation sont associés aux prises de décision.

Les instances de pilotage (conseil d'administration et commissions annexes, conseil pédagogique) sont en place, les adultes y sont assidus, les débats y sont sereins et les décisions sont partagées. Les comptes-rendus sont diffusés.

Le Projet d'Établissement 2014-2018 est réécrit pour 2019 - 2023 en prenant en compte :

- Le contrat d'objectifs 2017 - 2021.
- Les axes stratégiques du Projet Académique en cours de réécriture.
- Le label « lycée des métiers » : Un suivi 2 a été réalisé le 2 mai 2019 faisant apparaître trois points forts et cinq points conformes.
- L'adhésion au GRETA-Ain
- L'adhésion au Campus des Métiers TMCD (textile Mode Cuir Design)

Dispositifs pédagogiques :

- ✓ L'accompagnement personnalisé : au-delà des activités ponctuelles d'aides disciplinaires ou autres recherches de stage, l'AP est structuré en classe de 2^{nde} autour d'ateliers permettant de travailler des compétences transversales utiles en pratique professionnelle. Ce dispositif est piloté par le DDFPT. Les entretiens personnalisés en 2^{nde} pro devraient trouver toute leur place dans ce dispositif. En classe de terminale, le « programme » proposé permet soit de mieux préparer l'examen du bac, soit de mieux préparer l'après-bac. Les élèves ont le choix parmi une carte semestrielle. Ce dispositif permet de responsabiliser l'élève en le rendant acteur de son parcours.

- ✓ Les périodes de formation en milieu professionnel : ces temps de formation représentent des temps forts de l'organisation générale d'un lycée professionnel. C'est un point fort du lycée. En effet, 100 % des élèves accomplissent l'intégralité des PFMP et, selon les classes de 90 à 100 % des élèves sont en stage dès le 1^{er} jour. Dans le cadre de « pôles de stages », un livret de stage a été réactualisé et généralisé pour les élèves de 2nde. L'organisation générale du dispositif est cohérente et de qualité, même si elle est perfectible, au niveau des rapports entre référent et professeur principal, des quelques visites de stage ou compte-rendu de visite qui manquent, de l'exploitation transversale des PFMP par exemple.
Une autre difficulté est à travailler, celle de la disponibilité de structures hospitalières ou d'EHPAD pour l'accueil de nos élèves d'ASSP. Plusieurs formations « concurrentielles » compliquent la situation. Le secteur de l'esthétique est aussi en situation de concurrence, de nombreuses formations privées étant largement implantées.
- ✓ Les partenariats : localement, l'image du lycée est plutôt favorable et conduit à de très nombreux partenariats et projets. Des collaborations plus larges avec de plus grandes enseignes sont recherchées, en particulier dans les domaines de la mode et du commerce.
- ✓ L'ouverture culturelle : pilotée par un référent culturel, ce volet éducatif est dynamique, même si la mobilisation des élèves autour de ces projets n'est pas aisée.
- ✓ La mobilité internationale : après plusieurs expériences de mobilités d'élèves en Grande-Bretagne, ce dossier n'a pas trouvé une équipe d'enseignants volontaires pour le porter. L'adhésion à un consortium pour le secteur de la mode devrait redonner l'opportunité pour des élèves d'une expérience particulièrement enrichissante. Depuis 2018.2019, la quasi-totalité des filières est désormais engagée dans l'écriture d'un programme ERASMUS.
- ✓ Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté : la programmation des actions, leur formalisation, l'implication de tous, la connexion avec les contenus pédagogiques sont des points qui doivent continuer à être précisés et travaillés. Le pilotage par la proviseure-adjointe, l'expertise des professeurs d'ASSP et l'implication de leurs élèves, la présence d'une infirmière à temps plein sont autant d'atouts qui doivent permettre de s'engager de manière cohérente.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

De nombreux indicateurs (dossier d'aide à l'auto-évaluation) sont favorables, en particulier ceux concernant le climat scolaire, la réussite des élèves, la fluidité de leurs parcours, le taux d'accès aux poursuites d'étude.

En s'appuyant sur une population scolaire ayant validé la plupart des compétences attendues (validation du socle commun et taux de réussite au DNB) à la fin de la classe de 3^{ème} de collège, deux axes prioritaires de progrès peuvent être avancés :

I- Développer chez l'élève le professionnel et le citoyen

II- Garantir les parcours de réussite de tous les élèves

I- Développer chez l'élève le professionnel et le citoyen

A- La Culture Professionnelle

- A-1** : Accent à mettre sur les compétences professionnelle à acquérir (techniques, gestes, compétences, connaissances, engagement, rigueur, posture, tenue, assiduité, ponctualité, usages du numérique, téléphonie, réseaux sociaux...)
- A-2** : PFMP : respect des procédures et calendrier (Charte) - associer les parents dans la recherche (signature)
- A-3** : Carte interactive pour la recherche de stage
- A-4** : CV vidéo
- A-5** : Attestation au tuteur (validation de son rôle de formateur et ou jury d'examen)
- A-6** : Tenue professionnelle (même jour pour tous)
- A-7** : Petit déjeuner business, stage dating, semaine de l'entreprise (2^{de})...
- A-8** : Mini-entreprise
- A-9** : Conférences, salons, visites d'entreprises, rallye,...
- A-10** : Partenariats avec des entreprises, Pôle emploi, Associations, parrains...(notamment pour les fournisseurs du lycée)
- A-11** : Mise en place de projets par filière avec les partenaires du bassin
- A-12** : Métiers des parents, témoignages, association des anciens de PARDÉ (adhésion dès la terminale)
- A-13** : Chef d'œuvre (valorisation)
- A-14** : Oral de PFMP (jury à 2 évaluateurs)
- A-15** : Connaissance des métiers - Les métiers n'ont pas de sexe
- A-16** : Proposer des activités pour apprendre les règles afin d'être plus professionnel(le)

B- La Citoyenneté et le Vivre Ensemble

- B-1** : Travail sur les différences (objectif : 1 action / classe / an) - différences en 2de / Solidarité partage en terminale
- B-2** : Sensibilisation au handicap
- B-3** : Charte de classe
- B-4** : Projets solidaires (handichien,...)
- B-5** : Connaissance du règlement intérieur et Charte de la laïcité
- B-6** : Droit à l'image - Connaissance de la loi / réseaux sociaux (charte numérique)
- B-7** : Lutte contre le harcèlement (ambassadeurs, signalement ENT, projet film)
- B-8** : Facilitation des recherches de stage / ULIS
- B-9** : Nouveaux critères en commission fonds social (grande pauvreté)
- B-10** : Gestes de 1er secours
- B-11** : Utilisation des extincteurs (Internes)

C- La Vie dans mon Lycée

- C-1** : Portes ouvertes
- C-2** : Salons
- C-3** : Interventions collèges
- C-4** : Journée d'accueil (MLDS, 3 Prépa métiers)
- C-5** : Élargir la période d'intégration et d'adaptation 2des / passerelles / tous niveaux
- C-6** : Journée d'intégration à préparer en fin d'année scolaire avec les 2des et les 1ères
- C-7** : Communication interne externe de qualité (élaboration d'un document support de communication avec les professionnels, QRCode, cartes de visite, plaquette parents,...)

- C-8 :** Remise des diplômes (cérémonie solennisée)
- C-9 :** Rencontres parents professeurs (inscriptions, début d'année, compte-rendu stages, présentation des projets / filière (salle d'attente) ...)
- C-10 :** Journée des talents, carnaval (même jour que les autres lycées) , journée à thème, biotime,...
- C-11 :** Projets d'animation de l'internat
- C-12 :** Espaces de vie agréables (fleurissement, foyer, étude en autonomie, ,...)
- C-13 :** Dynamisation des instances (MDL, CVL, CESC, Conseil des délégués, ...)
- C-14 :** Favoriser les mini-stages ou visites des filières
- C-15 :** Boite à idée pour les élèves
- C-16 :** Annonces haut parleur (informations diverses)
- C-17 :** Valorisation des projets

D- L'Environnement Durable

- D-1 :** Rangement (nettoyage?) des salles après le dernier cours de la journée
- D-2 :** Poubelles de tri
- D-3 :** Projet éco-responsable en classe de 1^{ère}
- D-4 :** Réalisation de blocs notes
- D-5 :** Limitation des photocopies ou documents administratifs
- D-6 :** Composteur
- D-7 :** Fleurissement - Jardin aromatique
- D-8 :** Gobelets individuels
- D-9 :** Limiter le gaspillage alimentaire

II- Garantir les parcours de réussite de tous les élèves

E- La Persévérance Scolaire

- E-1 :** GPDS (rôle, communication / professeurs, ?,...)
- E-2 :** MLDS (décloisonnement)
- E-3 :** Atelier relais interne - Tutorat
- E-4 :** Utilisation de l'ENT comme outil de promotion des élèves
- E-5 :** Utilisation de l'ENT comme outil maintenant le lien (cahier de texte, récupération des cours,...)
- E-6 :** Faciliter la reprographie à destination des élèves
- E-7 :** Consolider le projet de l'élève
- E-8 :** Effectuer des recherches / futur métier dès la 2^{de}
- E-8 :** Organisation de l'AP (diagnostic des besoins, objectifs et indicateurs...)
- E-9 :** Vidéo de révision

F- L'Ambition Réussite

- F-1 :** Connaissance des poursuites d'étude
- F-2 :** Faciliter l'insertion professionnelle
- F-3 :** Articulation avec le GRETA
- F-4 :** Interventions / orientation (PsyEN, PP, Intervenants extérieurs (ex : ancien élève) ...)
- F-5 :** Suivi de cohorte
- F-6 :** Coopération entre EPLE (TMCD,...)
- F-7 :** Valorisation des filières - Chefs d'œuvre (vitrine, ENT,...)
- F-8 :** Développer l'image de soi, la confiance

G- La Formation et l'Innovation Pédagogique

- G-1** : Développer l'usage du numérique (MindView, Workinlive, Q Rcode, khaoot, Ed puzzle, Pearl trees, Plickers, flash codes, Impala...)
- G-2** : Nourrir le blog sur la classe
- G-3** : Mieux prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers (conférences, formation, EBEP, Métacognition, Neurosciences,..)
- G-4** : Formation d'Initiative Locale (FIL) ou inter-établissements
- G-5** : Expérimentation pédagogique (classe entière / groupes,...)
- G-6** : Mutualisation pédagogique (espace collaboratif disciplinaire et interdisciplinaire)
- G-7** : Évaluation par compétences
- G-8** : Scénarii pédagogiques
- G-9** : Statut de l'erreur
- G-10** : Développer la qualité de l'expression orale comme facteur de réussite
- G-11** : Développer la qualité de l'expression écrite comme facteur de réussite
- G-12** : Développer la mémoire
- G-13** : Co-intervention
- G-14** : Article / bilan et remédiation après chaque projet
- G-15** : Apprentissage par le jeu, par le projet

H- L'Ouverture Culturelle

- H-1** : Valorisation de la carte PAss Région
- H-2** : Politique documentaire attractive (animations, concours,, plaquettes culturelles devant le CDI, ...)
- H-3** : Point culture mensuel
- H-4** : Spectacles à l'interne comme à l'externe (1 spectacle par élève sur sa scolarité)
- H-5** : ERASMUS+ dans les filières
- H-6** : Séjours à l'étranger
- H-7** : Projets Découverte Région
- H-8** : Inciter les élèves à la culture sportive (AS, ...)
- H-9** : Amener les élèves à s'interroger sur l'actualité, approfondir leur culture générale

I- La Responsabilisation

- I-1** : Promouvoir l'entraide, le travail collaboratif
- I-1** : Tutorat entre élèves
- I-1** : Rituels harmonisés de prise en charge des élèves
- I-1** : Évaluation de l'autonomie et du travail collaboratif

Ce projet d'établissement a été validé par un vote à l'unanimité du CA le 2 juillet 2019

La direction